



Résultats annuels 2025

- Chiffre d'affaires en hausse (+28,0 M€), porté par la demande dans la défense et le ferroviaire ainsi que l'intégration de FDB Industries en cours d'exercice ;
- EBITDA en recul à -19,8 M€, pénalisé par des contraintes opérationnelles et des charges d'exploitation en hausse ;
- Poursuite de la dynamique commerciale en 2026 des activités de défense et ferroviaire ;
- Mise en place en avril 2026 d'un nouveau financement obligataire d'un montant maximum de 45 M€ afin d'accompagner la poursuite du développement du Groupe ;
- Poursuite des discussions en vue de la cession des activités liées à la Défense ;
- Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la filiale Satma Industries et de liquidation judiciaire de la filiale FP Industries.

Europlasma, groupe industriel spécialisé dans le développement d'activités stratégiques, dans la dépollution et dans la décarbonation, présente ses comptes consolidés 2025 audités par le collège des Commissaires aux comptes et arrêtés ce jour par le conseil d'administration (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025).

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation¹ conformément aux dispositions de IAS 1 §25-26. Les prévisions de trésorerie du Groupe pour les douze mois suivant l'arrêté des comptes consolidés 2025 par le Conseil d'Administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Toutefois, plusieurs hypothèses des prévisions de trésorerie présentent à date, un caractère non acquis et/ou incertain, en particulier, en cas de conditions de marché défavorables ou d'issue négative des discussions en cours. Toutes ces circonstances exposées plus en détail dans la section consacrée à la continuité d'exploitation du présent communiqué, créent des incertitudes sur la capacité du Groupe à poursuivre ses activités en continuité d'exploitation dans le cas où le Groupe ne serait pas en mesure de concrétiser les différentes négociations en cours et obtenir les liquidités prévues.

Dans ce cas, Europlasma pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités, et l'application des règles et principes comptables IFRS dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer appropriée.

Par conséquent, à ce stade et sauf évolution majeure d'ici à la date d'émission de leurs rapports, l'existence d'incertitudes relatives exclusivement à la continuité d'exploitation, conduira les Commissaires aux comptes à être dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Chiffres clés²

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a enregistré une évolution importante de son périmètre avec la reprise, à compter du 1^{er} mai 2025, du fonds de commerce et des actifs de la Fonderie de Bretagne, intégrés au sein de la société FDB Industries créée à cet effet. Spécialisée dans la production des pièces de fonte brutes et usinées, FDB Industries a ainsi été intégrée au segment Industries du Groupe.

¹ Voir la section consacrée à la continuité d'exploitation (pages 7 et 8 du présent communiqué).

² Dans le cadre des négociations en vue de la cession de ses activités liées à la Défense, les critères de la norme IFRS 5 n'étaient pas remplis à la clôture pour justifier de la présentation des éléments de bilan et compte de résultat sur les lignes spécifiques des états financiers. Cependant, et pour information au 31 décembre 2025, les principaux agrégats financiers (bilan et compte de résultat) du périmètre de cession seront présentés en annexe des comptes consolidés 2025.

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation totale	2025 à périmètre constant ³	Variation à périmètre constant ³
Chiffre d'affaires	42 451	70 419	+27 968	59 631	+17 180
EBITDA⁴	-13 533	-19 842	-6 309	-15 702	-2 169
Résultat opérationnel courant, y compris les dépréciations	-26 292	-29 517	-3 226	-24 313	+1 979
Résultat opérationnel	-21 819	-29 453	-7 634	-24 248	-2 429
Résultat financier	3 156	-9 155	-12 311	-9 093	-12 249
Impôts sur les bénéfices	2 754	678	-2 076	678	-2 076
Résultat net des sociétés intégrées	-15 909	-37 930	-22 021	-32 664	-16 754
Résultat net (part du Groupe)	- 15 291	-35 589	-20 298	-30 322	-15 032

Au cours de l'exercice 2025, le groupe Europlasma a généré un **chiffre d'affaires** de 70,4 M€, en hausse de +28,0 M€ sur un an (+65,9% en données publiées, +40,5% à périmètre constant). Cette progression du niveau de l'activité s'explique principalement par :

- L'entrée de Fonderie de Bretagne dans le périmètre du Groupe (avec un chiffre d'affaires de 10,8 M€) ;
- La poursuite de l'accélération de la production aux Forges de Tarbes afin de répondre aux nombreuses sollicitations des donneurs d'ordre (avec un chiffre d'affaires de 19,8 M€ en progression de 37,5 %) ;
- La prise en compte sur un exercice entier de l'activité de Valdunes Industries (contre 9 mois en 2024).

Dans un contexte d'accélération des activités du segment Industries malgré des contraintes opérationnelles, le Groupe a vu ses coûts augmenter, notamment pour les achats de matières premières, l'énergie et le matériel (+35%). Les Forges de Tarbes ont connu une augmentation des rebuts (+5 points), entraînant des pertes sur les matières achetées et un recours à l'intérim plus important (+27%) pour respecter les cadences prévues. Par ailleurs, l'arrêt de l'usine FDB Industries dans la période de transition post-intégration a également pesé significativement sur la performance opérationnelle du segment. En tenant compte également du repli de la performance opérationnelle du segment Déchets dangereux, l'**EBITDA** du Groupe ressort à -19,8 M€ (contre -13,5 M€ en 2024). A périmètre constant, l'**EBITDA** ressort à -15,7 M€.

Le Groupe a comptabilisé des amortissements et dépréciations pour 9,6 M€, en baisse par rapport l'exercice 2024 (- 12,7 M€) où une dépréciation significative de Satma Industries avait été enregistrée. Le **résultat opérationnel courant** ressort ainsi à -29,5 M€ (-26,3 M€ en 2024) et le **résultat opérationnel** s'affiche à -29,5 M€ (-21,8 M€ en 2024, qui comprenait la comptabilisation d'un produit comptable non courant de 4,0 M€).

Le coût de l'endettement financier, sans impact sur la trésorerie, a représenté -8,3 M€, en hausse par rapport à 2024 (- 3,1 M€), en raison de l'augmentation du recours au financement obligataire destiné aux investissements et aux plans de retournement. Le **résultat financier** s'établit ainsi à -9,2 M€ (contre +3,2 M€ en 2024, qui intégrait un produit de réévaluation à la juste valeur des BSA associés aux financements obligataires).

En conséquence, le **résultat net** ressort à -37,9 M€ (-15,9 M€ en 2024). Après la prise en compte des intérêts minoritaires, le **résultat net part du Groupe** ressort à -35,6 M€ (-15,3 M€ en 2024).

³ Hors FDB Industries et Lafayette Défense.

⁴ EBITDA : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions (y compris perte de valeur des goodwill) nettes des reprises. Voir les précisions en page 8 de ce communiqué sur les indicateurs alternatifs de performance utilisés.

Performance des activités

Industries : accélération de l'activité, portée par les secteurs de la défense et du ferroviaire

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation	Dont FDB Industries et Lafayette Défense
Chiffre d'affaires	36 478	67 263	+30 785	10 788
EBITDA²	- 7 184	-14 084	-6 900	-4 141
Résultat opérationnel	-12 859	-17 825	-4 966	-5 206

Le chiffre d'affaires du segment Industries (**Les Forges de Tarbes, Valdunes Industries, FDB Industries, Satma Industries et Les Forges de Gerzat**) a augmenté de 84% et s'élève à 67,3M€ du fait de l'intégration de FDB Industries, de la progression de l'activité des Forges de Tarbes et enfin d'une activité sur 12 mois sur Valdunes Industries. Ce segment représente 96% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les ventes des **Forges de Tarbes** ont poursuivi leur progression en 2025 avec un chiffre d'affaires de 19,8 M€ contre 14,4 M€ en 2024, soit une hausse de 37,5 %. Le site a ainsi démontré sa capacité à répondre aux diverses commandes, dont plusieurs contrats majeurs de fourniture de corps d'obus durant l'année.

Valdunes Industries s'est concentrée sur ses activités de production de roues ferroviaires et de trading de produits en lien avec le secteur ferroviaire. L'exercice 2025 a été marqué par un arrêt de la forge sur le premier trimestre. La filiale a intensifié ses efforts pour consolider le projet de reprise et développer ses marchés, aboutissant à la signature de plusieurs contrats internationaux majeurs depuis début 2026. Le chiffre d'affaires en 2025 est de 31,7 M€ contre 17,4 M€ en 2024 (sur 9 mois), soit une hausse de 82%.

Depuis son intégration dans le périmètre du Groupe au 1^{er} mai 2025, **FDB Industries** a enregistré un chiffre d'affaires de près de 10,8 M€, exclusivement en lien avec la vente de pièces fondues à destination du secteur automobile, son activité historique. FDB Industries a également mis à profit cette période de transition afin de préparer la diversification de ses activités, notamment vers le secteur de la défense. Dans ce cadre, une première campagne de tests de fragmentation sur des obus de mortier de 120 mm a été menée avec succès début janvier 2026.

De son côté, la production de feuilles anodisées pour condensateurs (**Satma Industries**) ressort avec un chiffre d'affaires en progression d'environ 7% par rapport à 2024 mais le résultat d'exploitation demeure toujours négatif. Il est précisé que le Tribunal de commerce de Grenoble, conformément à la demande de la direction, a décidé le 2 juin 2026, de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de sa filiale Satma Industries, avec une période d'observation jusqu'au 1^{er} décembre 2026. Cette demande a été faite dans le but d'obtenir la protection du Tribunal afin de proposer si cela s'avère possible un plan de redressement par voie de continuation de l'activité.

Enfin, les équipes des **Forges de Gerzat** travaillent en synergie avec les équipes du Groupe, en particulier sur les activités défense.

L'EBITDA du segment ressort à -14,1 M€, en retrait par rapport à l'exercice 2024 (-7,2 M€). En dépit d'une activité soutenue, le segment a dû faire face à plusieurs contraintes opérationnelles fréquentes dans l'industrie lourde.

Déchets dangereux : activité affectée par l'absence de traitement par vitrification

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation
Chiffre d'affaires	3 458	1 742	-1 716
EBITDA²	- 2 103	-5 199	-3 096
Résultat opérationnel	- 4 262	-5 728	-1466

Le segment Déchets dangereux (**Inertam, FP Industries**) atteint un chiffre d'affaires global de 1,7 M€ en 2025 (3,5 M€ en 2024), principalement composé de diverses prestations de transport et de désamiantage.

La performance opérationnelle a été affectée par les coûts fixes inhérents au site d'Inertam et l'absence de traitement par vitrification, en raison de l'arrêt prolongé du four sur l'ensemble de l'exercice. Le traitement par démantèlement s'est poursuivi dans les conditions habituelles, avec la dépollution de 380 tonnes sur les 9 derniers mois de l'exercice. Par ailleurs, FP Industries a connu une période d'activité réduite, causée par un délai allongé d'obtention du renouvellement de sa certification pour la gestion des déchets dangereux.

Décarbonation : activité en léger retrait sur l'exercice

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation
Chiffre d'affaires	1 348	1 291	-57
EBITDA²	-857	-846	+11
Résultat opérationnel	-939	-2 863	-1 924

Le segment Décarbonation (**Chopex**) a enregistré un chiffre d'affaires de 1,3 M€, en légère baisse par rapport à 2024 (- 4,2%). La performance opérationnelle a été affectée au premier semestre par la panne d'un granulateur, mais la mobilisation de toute la chaîne opérationnelle au second semestre a permis de compenser en grande partie le retard.

Sur l'exercice, 14 757 tonnes de CSR (combustibles solides de récupération) ont ainsi été préparées pour compte de tiers (contre 14 345 tonnes en 2024), une progression de près de 3% démontrant la capacité du site à accroître peu à peu sa base commerciale.

Solutions Plasma : retour à une activité exclusive de recherche et développement

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation
Chiffre d'affaires	1 061	122	-939
EBITDA²	-3 302	287	+3 589
Résultat opérationnel	-3 668	-3 037	-631

L'activité du segment **Solutions Plasma** (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies « EET » et Field Intelligence) porte les activités de R&D et les frais de structure du Groupe.

L'EBITDA du segment a bénéficié lors de l'exercice 2025 de la comptabilisation de 5 M€ de subventions dans le cadre de la Fiducie pour les dépenses engagées par Fonderie de Bretagne. Pour mémoire, le chiffre d'affaires enregistré en 2024 correspondait principalement à l'exploitation par Europlasma du fonds de commerce et des actifs acquis auprès de MG-Valdunes, préalablement à la substitution par la société Valdunes Industries.

Trésorerie

En k€ - données auditées	2024	2025	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-10 884	-14 890	-4 006
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	+2 910	-420	-3 330
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	+8 557	+21 005	+12 448
Variation de la trésorerie	+587	+5 707	+5 120

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -14,9 M€. Cela correspond essentiellement au résultat opérationnel courant minoré des variations des amortissements (+9,5 M€), retraité également en 2024 du badwill sur l'acquisition des actifs de Valdunes Industries (-4 M€).

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** représentent -0,4 M€ et correspondent principalement aux investissements corporels et aux diminutions des dépôts de garantie. Ils comprennent notamment la quote-part de 5 M€ de la Fiducie⁵ correspondant au financement du plan d'investissements de Fonderie de Bretagne.

Le besoin de trésorerie généré par les activités opérationnelles et les investissements atteint donc -25,3 M€.

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement** s'élèvent à 21,0 M€, dont :

- +24,4 M€ issus des émissions d'emprunt obligataire et des avances remboursables ;
- -2,4 M€ de remboursements d'emprunts (notamment la dette de location et le crédit-bail).

Sur l'exercice, le Groupe affiche une variation de trésorerie positive de +5,7 M€.

Bilan⁶

En k€ données auditées	31/12/24	31/12/25	Var.
Actifs non courants	24 247	28 069	+3 822
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	19 529	21 504	+1 975
Actifs courants	38 656	45 969	+7 313
<i>Dont stocks et en-cours</i>	17 841	18 165	+324
<i>Dont clients et comptes rattachés</i>	8 699	10 245	+1 546
<i>Dont autres créances opérationnelles</i>	4 910	6 107	+1 198
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	1 744	7 453	+5 709
Actif	62 902	74 038	+11 136

	31/12/24	31/12/25	Var.
Capitaux propres	-11 146	-24 340	-13 194
Passifs non courants	23 751	29 101	+5 350
<i>Dont dettes financières</i>	10 178	13 276	+3 099
Passifs courants	50 298	69 277	+18 979
<i>Dont autres dettes opérationnelles</i>	20 870	23 416	+2 545
<i>Dont dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	11 234	18 165	+6 930
<i>Dont dettes financières</i>	3 491	6 987	+3 496
Passif	62 902	74 038	+11 136

⁵ Une 1^{ère} tranche de 10 M€ a été perçue au cours de l'exercice 2025. Un produit a été reconnu à hauteur de 5 M€ correspondant à la part venant financer les coûts opérationnels de fonctionnement du site. L'autre partie de 5 M€ venant financer les investissements a été comptabilisée comme une subvention d'investissement.

⁶ Voir la note 2 en bas de page 1

La valeur totale des actifs du Groupe a augmenté de 11,1 M€, principalement en raison de l'intégration des actifs de FDB Industries (+6,7 M€) au sein du périmètre de consolidation du Groupe.

Les capitaux propres du Groupe ont diminué de -13,2 M€ sur l'exercice, la perte de l'exercice (-35,6 M€) étant partiellement compensée par des augmentations de capital dans le cadre du financement obligataire.

Les dettes fournisseurs augmentent de 6,9 M€ pour s'établir à 18,2 M€, principalement en lien avec l'achat de stock de matière à Valdunes Industries (+2,7 M€) et l'intégration de FDB Industries (+2,3 M€).

A la clôture de l'exercice, l'endettement brut atteint 20,3 M€, en progression de 6,6 M€ sur un an. Cet endettement est notamment composé de 4,9 M€ d'avance remboursable pour les Forges de Tarbes, de 4,0 M€ au titre de l'emprunt de FDES de Valdunes Industries, de 3,7 M€ au titre de la dette de location, de 2,5 M€ au titre d'un prêt pour les Forges de Tarbes et de 1,8 M€ de factoring. La trésorerie atteint 7,5 M€ au 31 décembre 2025 (1,7 M€ fin 2024), en hausse de 5,7 M€, en rapport avec l'entrée de FDB Industries dans le périmètre du Groupe et le financement obligataire. L'endettement net du groupe ressort ainsi à 12,8 M€ à la fin de l'exercice 2025 (12,0 M€ fin 2024).

Perspectives 2026

Les **activités industrielles** du Groupe Europlasma devraient permettre de soutenir une nouvelle croissance de l'activité sur l'exercice en cours. L'activité aux **Forges de Tarbes** devrait rester très dynamique, portée par la hausse de la production et l'amélioration continue de l'outil de production. Des groupes de travail ont également été mis en place pour améliorer le rendement global de la production, augmenter les volumes et réduire les coûts associés, notamment ceux relatifs à la main d'œuvre intérimaire. **FDB Industries** a entamé sa diversification vers le secteur de la défense notamment en se concentrant sur les tests de fragmentation des corps de mortier de 120 mm. Les tests balistiques dont les résultats sont attendus devraient confirmer prochainement la capacité de l'usine. Malgré la mise à l'arrêt à la suite de l'incendie du 20 janvier dernier, la reprise de la production est prévue courant juin. Le Groupe conserve les objectifs de diversification prévu lors de la reprise dont la trajectoire de réalisation sera ajustée en coordination avec l'ensemble des parties prenantes. Le secteur de la défense peut ainsi offrir à FDB des débouchés en adéquation avec ses capacités industrielles et en complément de ses activités historiques. **Valdunes Industries** poursuit son redressement avec un début d'année 2026 dynamique sur le plan commercial, soutenu par la signature de plusieurs contrats significatifs à l'international pour la fourniture de roues de train et l'accélération des ventes de CMF (Composants Mécaniques Forgés). Le segment « **Déchets dangereux** » devrait toujours être pénalisé par l'arrêt prolongé du four de vitrification.

Le segment « **Décarbonation** » devrait poursuivre la bonne dynamique commerciale en cours depuis plusieurs exercices, en s'appuyant sur le développement de la valorisation du CSR.

Enfin, le Groupe rappelle que dans le cadre des négociations en cours en vue de la cession de son pôle Défense, il tiendra le marché informé de toute évolution significative à ce sujet.

Ouverture de procédures collectives des filiales Satma Industries et FP Industries

Le Tribunal de commerce de Grenoble, conformément à la demande de la direction, a décidé le 2 juin 2026, de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de sa filiale Satma Industries, avec une période d'observation jusqu'au 1^{er} décembre 2026. Cette demande a été faite dans le but d'obtenir la protection du Tribunal afin de proposer si cela s'avère possible un plan de redressement par voie de continuation de l'activité.

En outre, le Tribunal de commerce de Tours, conformément à la demande de la direction, a décidé le 9 juin 2026, de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 26 juin 2026 de sa filiale FP Industries, spécialisée dans le désamiantage et la gestion des pollutions industrielles. Cette demande fait suite à l'expiration du certificat AFNOR permettant d'exploiter l'activité de retrait d'amiante.

L'ouverture de ces procédures ne concerne pas la société mère cotée Europlasma, ni ses autres filiales qui continuent d'exercer leurs activités.

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2025 et à la date de publication de ces comptes consolidés, le Groupe demeure confronté à des tensions de trésorerie résultant notamment du caractère déficitaire de la majorité de ses activités, des besoins de financement liés à la poursuite des plans de relance industrielle engagés, et du poids des engagements pris dans le cadre des reprises d'activités réalisées au cours des exercices récents.

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation conformément aux dispositions de IAS 1 §25-26. Les prévisions de trésorerie du Groupe pour les douze mois suivant l'arrêté des comptes consolidés 2025 par le Conseil d'Administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Les prévisions de trésorerie, tenant compte des dernières prévisions d'activité, des financements disponibles ou en cours de mise en place, ainsi que des mesures engagées sont établies notamment sur la base des hypothèses suivantes :

Europlasma a mis en place, le 24 avril 2024, un programme de financement pouvant atteindre un montant nominal maximum de 30 millions d'euros sur 36 mois, par l'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles avec bons de souscription d'actions attachés le cas échéant, au profit du fonds Environmental Performance Financing. À la date d'arrêté des comptes, Europlasma a procédé au tirage de 29 tranches de 200 OCABSA chacune⁷, pour un montant nominal total de 30 millions d'euros, les tranches 22 et 23 ayant fait l'objet d'un avenant prévoyant le tirage de 300 OCABSA, pour un montant nominal de 1,5 million d'euros par tranche.

Par ailleurs, Le Groupe a annoncé, le 30 avril 2026, la mise en place d'un nouveau contrat de financement obligataire d'un montant nominal maximum de 45 millions d'euros sur 36 mois, sous forme d'OCABSA, au profit du fonds Environmental Performance Financing.

Ces financements obligataires constituent, à la date d'arrêté des comptes, la principale source de financement du Groupe et assurent une part prépondérante de ses flux de trésorerie. La mise en œuvre effective de ces financements obligataires est conditionnée notamment à l'existence d'une liquidité suffisante du titre et à une profondeur de marché adéquate. Ces éléments, qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe, constituent des facteurs déterminants pour la poursuite de ce mode de financement. A ce titre, le Groupe rappelle qu'en cas de crise de liquidité, le Groupe pourrait être exposé à des difficultés pour mobiliser sa trésorerie disponible, à une raréfaction de ses sources de financement, y compris dans le cadre des programmes cités ci-dessus, et/ou à un durcissement de leurs conditions.

Dans le cadre de la reprise de Valdunes Industries, l'État a octroyé un financement pour un montant total maximum de 15 millions d'euros via le Fonds de développement économique et social, sous la forme d'un contrat de prêt dont la mise en œuvre « en miroir » de 15 tranches successives d'un million d'euros chacune sur trois ans est conditionnée à un apport d'Europlasma au profit de Valdunes Industries. Au 31 décembre 2025, le Groupe a procédé au tirage de 5 tranches et a reçu 4 millions d'euros.

Dans le cadre de la reprise de la Fonderie de Bretagne, Europlasma a apporté son soutien financier, pour un montant total de 14,5 millions d'euros dont 12,5 millions en capital, comprenant 2,5 millions d'euros versés par Europlasma dès le 29 avril 2025 et 10 millions apportés par Europlasma le 19 mai 2025 grâce à la Fiducie Renault ainsi que 2 millions d'euros en compte courant versés par Europlasma le 4 décembre 2025. Le calendrier de mobilisation des financements a été défini à partir des hypothèses retenues lors du dépôt de l'offre de reprise. Toutefois, l'évolution de ces conditions postérieurement

⁷ Voir le communiqué du 9 juin 2026

à l'audience du 16 avril 2025 a conduit Europlasma à assurer avec la Fiducie Renault sur l'exercice 2025, le financement de la Société.

Le 20 janvier 2026 un incendie est survenu sur le site de FDB Industries à Caudan ayant conduit à l'arrêt total de la production. Le 5 juin, un arrêté préfectoral a été rendu levant les suspensions sous conditions. La direction estime pouvoir reprendre l'activité courant juin 2026.

Ces événements empêchent le Groupe de déployer le plan d'investissements selon le calendrier prévu dans son offre de reprise. Le Groupe conserve les objectifs fixés au dit plan dont la trajectoire de réalisation sera ajustée en fonction de la date de redémarrage effective du site et en coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

Le Groupe rappelle par ailleurs qu'il est engagé dans des discussions en vue d'un refinancement complémentaire. Le 10 avril 2026, le Groupe a annoncé avoir conclu un accord d'exclusivité en vue de la cession de ses activités liées à la Défense pour un montant indicatif estimé par l'acquéreur à 150 millions d'euro dont la confirmation demeure subordonnée au résultat de l'audit satisfaisant pour l'investisseur. La période de négociations a été renouvelée jusqu'au 25 juin 2026.

Plusieurs de ces encaissements présentent à date, un caractère non acquis et/ou incertain. En particulier, en cas de conditions de marché défavorables ou d'issue négative des opérations en cours.

Mise à disposition de la documentation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Les procédures d'audit des comptes ont été effectuées. Comme indiqué en première page de ce communiqué, à ce stade et sauf évolution majeure d'ici à la date d'émission de leurs rapports, l'existence d'incertitudes relatives exclusivement à la continuité d'exploitation, conduira les Commissaires aux comptes à être dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le rapport financier annuel intégrant le rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux comptes afférents à ces états financiers seront disponibles dès que possible sur le site Internet www.europlasma.com, dans la rubrique « [Information réglementée](#) ». La Société en informera le marché et ses actionnaires via la publication d'un communiqué de mise à disposition.

Par ailleurs, Europlasma informe ses actionnaires qu'elle a déposé une requête auprès du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan pour demander un délai supplémentaire de 3 mois pour la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société appelée à statuer sur les comptes 2025. Un communiqué précisant notamment les date, lieu et heure de ladite assemblée sera publié ultérieurement.

Indicateurs alternatifs de performance

Pour les besoins de sa communication financière, en complément des agrégats comptables définis par les normes IAS/IFRS, Europlasma utilise des indicateurs alternatifs de performance (IAP) établis conformément à la position de l'AMF DOC-2015-12. Le tableau ci-dessous recense ces indicateurs et renvoie à leur définition ainsi qu'à leur rapprochement avec les agrégats définis par les normes IAS/IFRS.

IAP	Définition	Rapprochement
EBITDA	Résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions (y compris perte de valeur des goodwill) nettes des reprises.	Paragraphe « Performance des activités » pages 2, 3 et 4 du présent document, l'EBITDA est obtenu en retraitant du résultat opérationnel les dotations nettes aux amortissements et dépréciations et les autres charges et produits opérationnels non récurrents.

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- **L'industrie** : fabrication de pièces forgées et fondues (corps creux, roues de train...) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- **La dépollution** : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- **La décarbonation** : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0014011QJ8 - ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0)1 53 67 36 79 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0)1 53 67 36 74 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 3 du Rapport de gestion inclus dans le Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22) de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

La société EUROPLASMA rappelle qu'elle a mis en place en avril 2024⁸ un financement sous forme de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant avec la société Environmental Performance Financing, société du groupe Alpha Blue Ocean, qui, après avoir reçu les

⁸ Voir le communiqué du 24 avril 2024

actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Environmental Performance Financing. Les investisseurs sont donc invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société dans la mesure où ces opérations de financement peuvent avoir un fort impact dilutif, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La Société rappelle que cette opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place. Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous ainsi qu'au chapitre 3 du Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com).

En avril 2026, la société EUROPLASMA rappelle qu'elle a signé un nouvel accord de financement pouvant atteindre un montant nominal maximum de 45 millions d'euros sur 36 mois par l'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant, au profit du fonds Environmental Performance Financing. La Société attire l'attention du public sur le fait que la conversion ou l'exercice des titres émis dans le cadre de ce programme pourront intervenir à tout moment à la demande du porteur et entraîner une dilution significative dont l'incidence théorique future est donnée en annexe au présent communiqué. Les actions qui en seront issues seront librement cessibles sur le marché Euronext Growth (Paris), dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Un tableau de suivi de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA sera consultable sur le site Internet d'Europlasma dans la section « Investisseurs et Actionnaires / information réglementée », onglet « information sur le capital ».

Ce nouveau programme de financement conclu avec le fonds Environmental Performance Financing a vocation à être mis en œuvre dans les 20 jours de bourse suivant le tirage de la dernière tranche d'OCABSA dans le cadre du programme d'OCABSA en cours⁹ et d'accompagner financièrement la poursuite du développement du Groupe Europlasma.

⁹ Voir le Communiqué du 24 avril 2024 pour la mise en place du programme en cours et le communiqué du 9 juin 2026 sur le tirage des 27^e à 29^e et dernières tranches dudit programme.